

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°1 à Court-St-Etienne Centre, salle Defalque Le 10 mars 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- *Pour les citoyens : 17 personnes*
- *Pour le Collège communal (3) : Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin de l'aménagement du territoire), Steve De Wever (Président du CPAS et Echevin de l'environnement et de la transition écologique), Stéphane RAVET (Echevin aux Travaux)*
- *Pour l'Administration communale (2) : Valentine DE MERODE (agent relais PCDR), Germain Renier (chargé de communication)*
- *Pour la Fondation Rurale de Wallonie (2) : Laëtitia Lamarca, Dimitri Phukan (agents de développement)*

Ordre du jour :

1. *Introduction*
 2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
 3. *Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
 4. *Présentation du Diagnostic Territorial de Court-St-Etienne réalisé par AGORA en 2019*
 5. *Jeu des affirmations*
 6. *Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets*
 7. *Conclusion et suites*
-

1. Introduction

Les échevins Jean-Christophe Jaumotte (échevin au développement rural) et Steve De Wever (échevin à l'environnement) souhaitent la bienvenue aux participants.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019.

Ensuite, les échevins présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leurs cèdent la parole.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Dimitri Phukan, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude (sélectionné le mois prochain) sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.

- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises

3. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 3 mai 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR. Les habitants se demandent, entre autre, la disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR (une réunion par mois les deux premières années puis une réunion par trimestre) et la place des habitants dans le processus décisionnel (pour éviter que des propositions finissent « dans les tiroirs »). La FRW répond à l'ensemble des interrogations et les échevins rappellent l'importance et la rigueur du processus participatif dans ce PCDR.

4. Présentation du Diagnostic Territorial de Court-St-Etienne réalisé par AGORA en 2019

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, présente le diagnostic territorial réalisé par AGORA.

La synthèse, d'une durée de 15 – 20 minutes, traverse 6 grandes thématiques :

- Habiter à Court-St-Etienne
- Vivre ensemble à Court-St-Etienne
- Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne
- Se déplacer à Court-St-Etienne
- Nature et Développement Durable à Court-St-Etienne
- Vie culturelle, sports et loisirs

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (cf. présentation annexe).

5. Jeu des affirmations

Les participants reçoivent un carton orange et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fautive (orange). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Affirmation 1 : Je suis venue à la réunion à pied, à vélo ou en transport en commun

Moitié de Oui, moitié de Non

Affirmation 2 : L'arrivée de nouveaux habitants est une chance pour la commune

Majorité de Oui – Mais attention à ce que Court-St-Etienne ne devienne pas un village dortoir

Affirmation 3 : Je suis membre d'une association

Moitié de Oui, moitié de Non

Affirmation 4 : Les castors représentent un atout pour le territoire

Oui à l'unanimité

Affirmation 5 : Je travaille à Court-St-Etienne

Majorité de non mais certaines personnes sont indépendants et ont leur siège social à leur domicile même s'ils n'y travaillent pas

6. Consultation par thématiques : diagnostic et idées de projets

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants sur le diagnostic territorial d'AGORA.

Pendant 1 heure, les habitants sont amenés à circuler librement autour de 6 affiches du diagnostic territorial pour ajouter des atouts/opportunités et des faiblesses/menaces. Chaque affiche reprend les éléments clés d'une thématique. Les habitants sont également invités à inscrire sur des post-its leurs idées de projets.

Ci-dessous le résumé du diagnostic et des idées de projets des habitants par grand thème. Les éléments de diagnostic du bureau d'études AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

A. Habiter à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de LLN • Centre culturel
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Trottoirs peu entretenus et étroits • Projet d'extension de CSE au Val-de-Croix • Les places Baudouin et Court Village sont des places mortes et moroses • Le parking au centre de Court-Village... à l'heure où on rend les centres des villes piétons (incohérence)
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Place Baudouin : la rendre plus conviviale avec du vert et des jeux ou pistes de pétanque ou autres ➤ Rendre la place Baudouin conviviale et verte : il faut des arbres et de l'ombre ➤ Court-Village : + d'espaces verts et de convivialité. Ex : au niveau du parking du PAM Expo ➤ Aménagements convivial du Hangar ➤ Achat groupé électricité et panneaux solaires

B. Vivre ensemble à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> -
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> Manque de lieux de rassemblement pour les moins jeunes aussi
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire venir un marchand de glace place du marché ➤ Mettre en place une communication vers le citoyen plus dynamique, notamment via une newsletter pour le citoyen ➤ Développer un lieu de convivialité pour les personnes âgées au moins ouvert 2 fois par semaine ➤ Lieux d'échanges : de livres, de jeux, de vêtements, de matériel de puériculture, d'outils etc. ➤ Créer des projets associant différents groupes dans la population (projet de cohésion sociale). Ex : potager alliant enfants et usagers CPAS ou activités intergénérationnelles etc. ➤ Continuer à soutenir le Quatre Quarts : pérenniser un lieu

C. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un marché le mardi. Dynamique + rencontres conviviales
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> Pas de grandes communication entre le Quatre Quarts et la commune. Vente de terrains agricoles pour d'autres fonctions (logement, parking...) Marché triste et offres peu variées
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Garantir la viabilité et la pérennité de Quatre Quarts. ➤ La commune pourrait faire la pub de Quatre Quarts. Ex : la commune donne des subsides pour suivre une formation sur les langes/couches lavables qu'ils n'organisent pas et le Quatre Quarts en organise. Une réciprocité serait plus efficace. ➤ Soutenir les circuits courts et l'agriculture bio ➤ Il faut aider et favoriser les petits artisans en tout catégorie ➤ Redynamiser le marché / le renouveler. Pourquoi pas un grand marché ou Hall n°11 axé sur les commerçants / artisans locaux ? ➤ Subsidier les commerçants pour remplir les vitrines vides et favoriser la diversité et le commerce local. Réaliser un appel à projets (donner aux citoyens la possibilité de choisir les commerces qu'ils veulent voir ouvrir) ➤ Marché le samedi ou en soirée ? +1 : oui voir le succès du petit marché de Grez-Doiceau ➤ Quid du tourisme ?

D. Se déplacer à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Bravo pour les sentiers pédestres
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de desserte TEC non plus hameau de Sart, la Roche, Beurieux, Tangissart. Quid au niveau TEC ! • Vitesse des véhicules trop élevée dans le centre (risque d'accidents, bruit) • Trafic de transit de poids lourds dans le centre y compris la nuit • Manque de liaison directe avec LLN (en transport en commun : obligation de passer par Ottignies) • Pistes cyclables interrompues • Stationnement Gare (zone bleue) : pas facile quand on prend le train (+1) • Bus pour LLN ? Un seul et pas au centre • Réseau de transport en commun inadapté dans les villages • Stationnement : sur trottoirs, dans les carrefours, dans les tournants • Parking anarchiques et dangereux parfois même favorisés par la commune • Problèmes multiples rue de Sart : bordures trop hautes, panneaux de signalisation au milieu du trottoir, voitures garées à cheval sur le trottoir, rue trop étroite pour le croisement des bus et camions
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser des vraies pistes cyclables sécurisées et entretenues ➤ Donner un nom aux sentiers touristiques et établir une carte pour des courtes promenades ➤ Créer une liaison cyclable sécurisée depuis chacun des villages vers le centre avec des indications ➤ Organiser des déplacements collectifs scolaires doux (cheval, vélo, bakfiets...) ➤ Faire une zone 30 au niveau de la maison médicale de la Thyle ➤ Faire une zone 30 pour tout le centre ➤ Aménager le centre pour réduire la vitesse des véhicules et le tonnage des camions ➤ Trottoir dans le bois de la Quenique et piste cyclable ➤ Entretien la rampe sentier rue Sambrée ➤ Créer une vraie liaison cyclable pour LLN ➤ Limiter la vitesse et assurer la sécurité pour les piétons, vélos... (fluidité du trafic par rapport au développement immobilier) ➤ Sensibiliser aux moyens de mobilité douce, motiver les gens à la pratiquer eux-mêmes, assurer la sécurité ➤ Mettre en place une tarification multimodale (train+bus) pour les transports vers Ottignies et LLN ➤ Enlever les entraves à la circulation et mettre un flash qu'on déplace

E. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • Super le nettoyage des cours d'eau ! • Les journées kayak • Bravo pour l'amélioration des sentiers balisés • L'éducation au compostage à domicile pour les citoyens
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Quid pour préserver les 80% de zone non habitable par rapport à l'expansion immobilière et donc par rapport à la mobilité ?
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer des composts de quartier au centre ➤ Bois de la Quenique : empêcher les dépôts clandestins de déchets + les dépôts ponctuels. Comment : sensibilisation, sanctions, poubelles (filets géants comme à Walhain) ➤ Sentiers didactiques : installer des panneaux expliquant faune et flore sur les sentiers de promenades et RAVeL + conscientisation aux dangers / risques encourus niveau environnement ➤ Sentier didactique au sujet de la vie, des traces et des bénéfices des castors ➤ Maintenir en état les sentiers touristiques ➤ Faire un inventaire du potentiel éolien et, selon les résultats, envisager une coopérative locale de production d'électricité (+1) ➤ S'inscrire dans le projet de la région sur la replantation des haies ➤ Préserver / intégrer les deux couloirs de biodiversité de Wallonie qui passent par CSE ➤ Utiliser des outils comme l'application « Better Street » pour que les citoyens puissent informer rapidement et facilement la commune (télécharger une photo) ➤ Proposer aux habitants des tests radon et sensibiliser aux bons gestes ➤ Aménager des bancs et poubelles sur le RAVeL

F. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

Points forts	<ul style="list-style-type: none"> • La maison des artistes (à soutenir) • Bravo pour le parcours d'artistes et la musique
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> • Attention au parking pour PAMExpo -> plus de places pour les commerces ! • Peu de locaux peu chers mis à disposition des citoyens (locaux de répétitions) • Accueil extrascolaire des enfants • Manque un local mis à disposition à SMG pour les rencontres des villageois
Idées de projets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Créer un skate-park et un endroit pour les vélos et autres engins roulants ➤ Faire du CCBW aussi un centre culturel de CSE (local) ➤ Mieux aménager et équiper la petite plaine de jeux le long de la Thyle (et y rajouter des bancs et des poubelles) + des jeunes pour les plus grands ➤ Tourisme : développement d'un musée "Henricot" : historique, développement wallon... ➤ Faire le nécessaire pour permettre aux enfants de CSE d'être scolarisés sur la commune. N'ouvrir les classes aux extérieurs que dans un deuxième temps ➤ Continuer les fêtes de villages et jeux inter villages ➤ Soutenir les fêtes de quartier : attention argent, sponsor ➤ Accueil extrascolaire des enfants : permettre aux enfants dont les deux parents travaillent de se rendre à la salle de sport ou de musique ➤ Mettre à disposition un local à SMG pour les rencontres des villageois (peut-être des soirées jeux de société...)

7. *Conclusion et suites*

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises. Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet, page FB...).

Une vigilance particulière sera portée sur l'évolution du COVID-19. Les échevins et la FRW envisagent de reporter, si nécessaire, les prochaines rencontres. Un suivi sera donné aux habitants d'ici la fin de la semaine.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia Lamarcq & Dimitri Phukan